

# BLÉ

## Contact

LETTRE D'INFORMATION DE L'A.G.P.B.

N° 191 FÉVRIER 2007

## H U M E U R D E B L É

### LA RÉFÉRENCE, C'EST L'ESSENCE

L'intérêt de produire de l'éthanol en France pour économiser des énergies fossiles est régulièrement mis en cause, comme l'a fait dernièrement l'UFC-Que Choisir. Sont invoquées des études selon lesquelles l'énergie procurée par le bioéthanol serait seulement dans un rapport de 1,2 à 1 avec l'énergie fossile nécessaire pour l'obtenir \*, au lieu de 2,05 à 1 selon une étude de l'ADEME.

Sur les écarts de résultats entre son étude et les autres, l'ADEME a répondu fin janvier (cf. rubrique BIOCARBURANTS).

Sur le fond, qu'il soit permis de le rappeler, l'efficacité énergétique du bioéthanol doit avant tout être appréhendée par rapport à celle

de l'essence, puisque c'est là le produit auquel il est appelé à se substituer. Or, dans toutes les études, le rapport entre l'énergie apportée par l'essence et l'énergie fossile nécessaire pour l'obtenir n'est que de 0,87. Même si l'on veut retenir un rapport de 1,2 seulement en ce qui concerne le bioéthanol, l'énergie qu'il fournit demeure supérieure de 37% (1,2/0,87) à celle issue de l'essence, à quantités égales d'hydrocarbures utilisée pour obtenir les deux produits.

Qui refuserait un placement rapportant 37% de plus qu'un autre ?

\* de la production d'engrais jusqu'à l'usine de biocarburant, en passant par le travail au champ etc.

## — NÉGOCIATIONS COMMERCIALES —

### OMC : LES ETATS-UNIS JOUENT DE LEUR COHABITATION

La tactique développée par les Etats-Unis à l'occasion de la reprise des négociations de l'OMC ne manque pas d'intérêt.

Ceux qui tiennent le plus à la conclusion du cycle de négociations de l'OMC - il y en a davantage de ce côté-ci de l'Atlantique que de l'autre, semble-t-il - savent qu'elle passe par le renouvellement rapide de l'autorisation de négociation, dite TPA, que les parlementaires américains ont donnée au président BUSH (par cette procédure, le Congrès s'interdit d'amender les accords commerciaux que lui présente l'exécutif : il ne peut que les accepter ou les rejeter en bloc).

Le TPA actuel vient à échéance en juillet et son renouvellement doit être assez rapide, car, ensuite, dans le contexte de la campagne présidentielle, il deviendrait impossible. Le négociateur américain à l'OMC joue de cette situation vis-à-vis des autres parties à la négociation. Il s'applique à les convaincre qu'un Congrès démocrate ne pourra renouveler le TPA au profit d'un président républicain que si l'évolution des discussions apporte certaines assurances. Tout est fait pour suggérer à l'U.E. et à d'autres de donner des signes forts d'assouplissement de leurs positions sans demander davantage que des intentions sur les points où les américains bloquent. Seule l'Inde est véritablement apparue jusqu'à présent comme refusant de tomber dans ce piège.

## — MARCHÉS —

### 3,5% DE PLUS DE SURFACES DE BLÉ DANS LE MONDE POUR LA RÉCOLTE 2007

Le Conseil International des Céréales (CIC) a publié le 25 janvier ses premières prévisions de récoltes de blé pour 2007. Les superficies moissonnées seraient en progression de 3,5% et atteindraient 214,5 millions d'hectares. Cette augmentation des surfaces proviendrait principalement de l'UE (+3% dans l'UE à 27, grâce notamment à la France, à la Pologne, à la Grande-Bretagne et à l'Italie), de la CEI (+4,5%), des Etats-Unis (+4,2%), de l'Amérique du Sud (+27%), de l'Inde (+5,6%) et de l'Australie (+10%). Le Canada serait le seul grand pays producteur à connaître un recul significatif de ses semis (-5,7%).

En supposant un retour au rendement moyen tendanciel, soit une amélioration de 1,87%, la récolte mondiale s'élèverait à 621 millions de tonnes, au lieu de 589 en 2006. Ce serait le résultat le plus important après les 629 Mt de 2004.

A cette période, il ne peut s'agir bien sûr que de chiffres très théoriques. Pour les Etats-Unis, par exemple, les superficies moissonnées ces cinq dernières années ont été de 17 à 29% inférieures aux superficies semées, compte tenu des conditions climatiques. Le taux de 22% retenu par le CIC dans ses prévisions, qui correspond à la moyenne des années précédentes, risque donc d'évoluer. Pour la Russie, autre exemple, les hypothèses de dégât de gel faites par le CIC fin janvier sont au moins aussi aléatoires.

## — BIOCARBURANTS —

### BIOÉTHANOL : L'ADEME JUSTIFIE SES CALCULS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

L'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) a publié fin janvier un travail qu'elle a fait réaliser à la mi-2006 sur les convergences et divergences entre les principales études consacrées à l'efficacité des biocarburants, en particulier du bioéthanol.

Ont été soumises à ce travail comparatif l'étude ADEME/DIREM elle-même, de novembre 2002, celle du CONCAWE/ EUCAR/JRC, de décembre 2005, et celle de GM, LBST, BP, EXXON MOBIL, SHELL, TOTAL FINA ELF de septembre 2002. Les deux dernières concluent à une efficacité énergétique bien moins élevée du bioéthanol que le fait l'ADEME. Une quatrième étude, qualifiée par les auteurs du travail comparatif de « compilation de données arrangées de manière à produire le résultat souhaité », n'a été abordée qu'accessoirement (étude PIMENTEL et PATZEK, mars 2005). Les divergences entre l'étude ADEME, d'une part, et les études CONCAWE et GM d'autre part, sont liées à des différences de choix méthodologiques. C'est le cas lorsqu'il s'agit de savoir quelles parts de l'énergie dépensée pour l'obtention d'éthanol doivent être affectées à l'éthanol même et à ses coproduits. Idem à propos de ce qui doit être comptabilisé dans cette dépense d'énergie : uniquement l'énergie fossile (pour la fabrication des engrais, les travaux des champs, l'usine de bioéthanol etc.) ? ou bien, également, les énergies naturelles (solaire, éolienne et autres) qui ont contribué à la croissance des plantes ?

Au regard de ce travail, l'ADEME persiste dans ses choix méthodologiques.



**AGPB**  
CÉRÉALIERES DE FRANCE

## ENVIRONNEMENT

### PLAN VÉGÉTAL POUR L'ENVIRONNEMENT : BONS DÉBUTS, MAIS FONDS TROP LIMITÉS

Malgré une mise en place en octobre, plus de 2000 agriculteurs ont émergé en 2006 au Plan Végétal pour l'Environnement (PVE), un programme qui incite les exploitations spécialisées dans les productions végétales à réaliser des investissements à des fins de protection de l'environnement (en matière de qualité des eaux et d'irrigation notamment). Près de 8 millions d'€ de fonds de l'Etat et de l'UE ont ainsi été dépensés. Les investissements visaient majoritairement à traiter la problématique phytosanitaire.

Pour l'avenir, l'efficacité du PVE pourrait rapidement se trouver bridée par une insuffisance de moyens financiers, avec, comme conséquence, la constitution de files d'attente, voire des rejets de dossiers, dans des zones considérées comme moins prioritaires.

Le Plan de Développement Rural Hexagonal pour 2007-2013 limite en effet à 20 millions d'€ par an l'enveloppe de fonds d'Etat et européens allouée au PVE, les collectivités territoriales et Agences de l'Eau pouvant intervenir en fonction de leurs priorités pour 20 autres millions. C'est très peu au regard de la totalité des superficies concernées - les 2/3 des surfaces agricoles françaises - et des sommes allouées au secteur animal au titre de la protection de l'environnement. Ce n'est d'autant plus encore que, dans ce même cadre budgétaire, l'administration veut déjà élargir le champ du PVE à deux domaines supplémentaires : les économies d'énergie dans les serres et la plantation de haies au titre de la biodiversité, action financée jusqu'ici sur une autre enveloppe.

## LOGISTIQUE

### POUR UNE MEILLEURE COMPÉTITIVITÉ, LE PORT AUTONOME DE ROUEN CREUSE ...

Le Port Autonome de Rouen va s'engager dans des travaux d'adaptation de son chenal afin de permettre aux vraquiers de taille « handymax » (60 000 tonnes) de naviguer à pleine charge entre Rouen et la Manche. Ces bateaux remplacent de plus en plus les « handysize » (40 000 tonnes) dans les flottes d'armateurs et leur tirant d'eau à plein n'est pas compatible avec les caractéristiques actuelles du chenal, du fait de la présence de points hauts.

L'arasement de 1 mètre de ces points hauts permettra aux « handymax » chargeant des céréales à Rouen d'en repartir à plein et d'éviter ainsi un détour par un autre port pour y compléter leurs chargements. Même s'ils devront effectuer le trajet jusqu'à la mer en deux marées, il en résultera des économies substantielles. Sur la base du prix de journée actuel d'un « handymax », soit 48 000\$, celles-ci pourraient par exemple s'élever jusqu'à 144 000 \$ pour une cargaison. Les opérateurs céréaliers de Rouen apprécient cette perspective d'amélioration de compétitivité, même si elle n'épuise pas leurs attentes (ils réclament notamment le développement de la flotte locale de remorqueurs, afin de réduire les temps de stationnement des navires).

### ... ET LE DÉPARTEMENT DE L'YONNE REMET À NIVEAU

Dans l'Yonne, les organisations agricoles et les collecteurs de grains travaillent avec l'Etat, les collectivités territoriales et d'autres partenaires à un schéma de remise à niveau de voies et équipements fluviaux et ferroviaires. Il s'agit de redonner de la compétitivité aux céréales et oléagineux des plateaux du Tonnerrois et de la Puisaye, ainsi que du centre du département. En effet, l'acheminement de ces productions passe obligatoirement aujourd'hui par des transports routiers d'un coût très élevé, ce qui les handicape fortement.

Sur le plan fluvial, le schéma projette l'utilisation de péniches de plus de 1000 tonnes, au lieu de 300 maximum actuellement, sur la partie de l'Yonne qui s'écoule entre Migennes au nord d'Auxerre- et la Seine.

Cela implique de conformer les écluses et les embarcadères, ainsi que de moderniser les équipements de stockage et de transbordement de grains.

Sur le plan ferroviaire, il est envisagé que Réseau Ferré de France, qui est partie prenante au projet, remette en état des installations abandonnées et en aménage d'autres. L'objectif est là d'assurer des trafics réguliers jusqu'à La Roche-Migennes, à partir, d'une part, du sud de l'Yonne et de la Nièvre et, d'autre part, du sud-est du département et de la Côte d'or.

## INFOCHIFFRES

### USAGES NON ALIMENTAIRES DES CÉRÉALES : QUELLE NOTORIÉTÉ ? QUELLE IMAGE ?

Passion Céréales, organisme interprofessionnel d'information sur la culture des céréales et sur les produits céréaliers, a fait réaliser une enquête sur la notoriété et sur l'image des utilisations non alimentaires des céréales. Ce travail a été effectué à la mi 2006 par le groupe TNS/SOFRES auprès d'un échantillon de 1000 personnes.

Il est apparu que 72% des personnes sondées connaissaient la possibilité de produire de l'énergie à partir des céréales. A cette période, trois mois avant le Mondial de l'Automobile, 77% savaient déjà que les céréales étaient utilisées pour produire du carburant et 69% avaient déjà entendu parler de bio-éthanol. 49% savaient par ailleurs que des emballages des sacs plastiques biodégradables, en particulier étaient fabriqués à partir de céréales. Seulement 26% en revanche avaient entendu parler de chimie verte, en identifiant mal à quoi correspond ce concept, mais en l'associant au végétal et à la nature.

Enfin, 97% des personnes interrogées se disaient « Tout à fait d'accord » ou « Plutôt d'accord » avec les affirmations « L'utilisation des céréales contribue à préserver l'environnement », « L'utilisation des céréales comme carburant est à développer » et « L'énergie produite à partir des céréales est une solution d'avenir ».

### PRÉVISIONS DE DÉFICIT CÉRÉALIER DES PAYS MÉDITERRANÉENS EN 2015

Selon des prévisions présentées dans la revue « Chambres d'Agriculture » de décembre 2006, l'ensemble des pays du pourtour méditerranéen hors Israël, Chypre et la Libye, non pris en compte connaîtrait en 2015 un déficit céréalier de 19,1 à 24,4 millions de tonnes (Mt). Sans la France, le déficit atteindrait 52,2 à 63,7 Mt.

(1000 tonnes)

	Déficit (-) ou excédent (+)		2001 à 2003
	Hypothèse basse(*)	Hypothèse haute(*)	
Albanie	- 695	- 722	- 438
Algérie	- 8 145	- 8 545	- 6 497
Egypte	- 10 022	- 11 715	- 8 668
Espagne	- 14 066	- 14 223	- 7 894
<b>France</b>	<b>+33 045</b>	<b>+ 32 638</b>	<b>+ 27 433</b>
Grèce	- 2 549	- 2 598	- 1 361
Italie	- 5 049	- 5 190	- 7 778
Liban	- 1 082	- 1 118	- 849
Malte	+ 50	+ 47	+ 151
Maroc	- 4 620	- 5 274	- 4 366
Portugal	- 4 015	- 4 043	- 3 008
Tunisie	- 2 952	- 3 155	- 2 742
Turquie	+ 964	- 496	- 1 406
<b>TOTAL</b>	<b>- 19 136</b>	<b>- 24 394</b>	<b>- 17 423</b>
dont extra UE	- 26 552	- 31 025	- 24 966
dont intra UE	+ 7 416	+ 6 631	+ 7 543

(\*) hypothèses de croissance démographique Sources : Nations-Unies et données diverses

Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, 23-25, avenue de Neuilly, 75116 PARIS. Tél. 01 44 31 10 00.  
Contact : Pascal HURBAULT.



BLE CONTACT est mis en ligne sur le site [www.agpb.fr](http://www.agpb.fr)  
Abonnements : consulter l'AGPB. Reproduction autorisée avec mention de la source BLE CONTACT-AGPB.